



SUD NEWS BASKET



BULLETIN D'INFORMATION SUD BASKET BALL
N° 81 DU 30 NOVEMBRE 2025



[...] À VOS CÔTÉS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER,
N'HÉSITEZ
PAS À NOUS
CONTACTER
POUR TRAVAILLER
ENSEMBLE

Cyrille NERIN,
Secrétaire Général
Ligue SUD Basket Ball

ÉDITO

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

À l'entame du mois de décembre, le basket régional va s'habiller de l'esprit des fêtes de noël et faire briller les yeux de nos plus jeunes joueurs. Nous pouvons compter sur l'imagination débordante de tous les dirigeants des clubs pour animer cette période festive.

La première partie de la saison va s'achever par le **Final Four de la Coupe Sud**, les **13 et 14 décembre 2025**, organisé en collaboration avec le Fos Provence Basket, cette nouvelle édition proposera des rencontres captivantes et intenses à ne pas rater.

La deuxième partie de saison qui nous attend, va nous diriger vers les dernières journées des championnats régionaux avec des phases finales qui s'annoncent palpitantes.

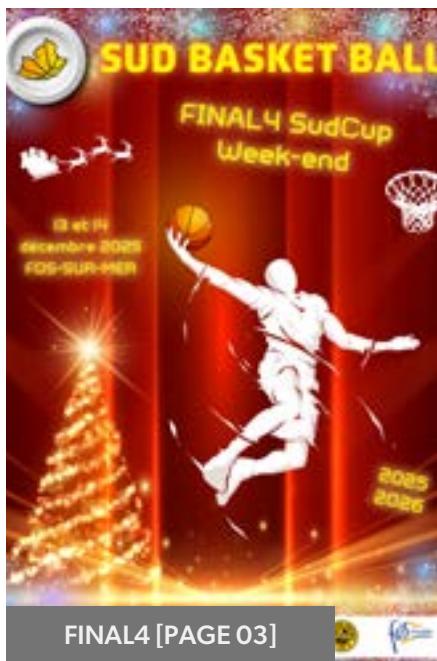
Le premier semestre 2026 c'est également le moment de travailler sur les différents dossiers comme le PSF, les structurations des CTC, les dossiers des différents labels fédéraux, les dossiers de mission de Service Civique, les futurs projets de recrutement d'alternants BPJEPS et CD2SA. Ces actions, de structuration humaines et économiques, sont importantes pour tous.

Nous devons être au rendez-vous, à vos côtés pour vous accompagner, alors n'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui pour travailler ensemble à la réussite de vos projets.

Je vous souhaite une très belle fin d'année.

Sportivement,

Cyrille NERIN



07 COUPE DE FRANCE

Le basket SUD espère un nouvel exploit en Coupe de France U18M, après la victoire d'Antibes, avec Hyères-Toulon hôte des phases nationales en février 2026.

09 STATUT RÉGIONAL DU TECHNICIEN

Le basket régional s'organise : un encadrement qualifié pour des équipes mieux formées, sécurisées et accompagnées.

14 MASTERCLASS

Des MasterClass premium pour progresser : experts, contenus techniques, pédagogie et ressources pour entraîneurs régionaux.

14 SUD CONNECT COACHING

Groupe WhatsApp des entraîneurs SUD : infos techniques, soirées, ressources utiles. 100 % utile, 0 % spam.

15 CÉCILE FABRE

Écile Fabre progresse au Stage Élite : arbitrage à trois, préparation mentale et analyse vidéo.

16 CDF ARBITRES

La Coupe de France des Arbitres valorise les officiels, mêlant quiz, défis, formation et reconnaissance nationale..

17 VXE

Rappel des procédures des labellisations VXE via FBI.

19 SIGNAL SPORTS

Signal-Sports devient obligatoire dans 330 000 établissements pour informer, protéger et faciliter les signalements

21 DIRIGEANTS DE DEMAIN

Le programme Dirigeants de Demain forme les jeunes engagés au sport : compétences, gouvernance et accompagnement sur 1 an.

23 PASS SUD MONTAGNE

La Région Sud rend les sports de montagne accessibles aux lycéens grâce à une aide de 100€ pour favoriser découverte et inclusion.

24 COMMOTION CÉRÉBRALE

La FFBB impose un protocole commotion : arrêt immédiat, rapport arbitre, avis médical obligatoire avant reprise.

27 WEBINAIRE EMPLOI

Webinaire FFBB : actualités emploi pour clubs et structures, le 16 décembre, avec échanges et accompagnement dédié.

29 OPÉRATION INFORMATIQUE

Offre spéciale informatique LE-NOVO avec Synkso ft Ligue SUD Basket Ball.

31 HARLEM GLOBE TROTTERS

Les Harlem Globetrotters sont bien plus qu'une simple équipe de basket, ils sont une véritable institution du spectacle sportif.

Rédaction/Maquette/ Illustrations :
L. JEAN-XAVIER -
communication@sudbasketball.fr

Illustrations pages 1 et 4 - J.-P. BRUYERE -
jpbruyere@gmail.com

FOS-SUR-MER

FINAL4 COUPE SUD

▶ **Le tirage du Final Four de la Coupe SUD Basket Ball a eu lieu ce lundi 1er décembre à Fos-sur-Mer. Les affiches dévoilées promettent un week-end intense...**

Le tirage du Final Four de la Coupe SUD Basket Ball s'est déroulé ce lundi 1er décembre à 16h00 sur le parquet de l'emblématique salle du Dr Henri Giutta, à Fos-sur-Mer. Un moment fort, placé sous le signe du sport régional et de la convivialité, réunissant les principaux acteurs de la Coupe SUD.

L'événement s'est tenu en présence de Jean-Pierre Bruyère, Président de la Ligue SUD Basket Ball, de Monsieur le Maire de Fos-sur-Mer, René Raimondi, de Rémi Giutta, Président de la structure professionnelle des Byers, ainsi que de Mamadou Dia, figure incontournable du club fosséen, ancien capitaine emblématique, et de l'indispensable mascotte FAKO, toujours aussi populaire auprès du public.

Ce tirage, attendu par l'ensemble des clubs qualifiés, a livré toutes ses promesses. Les affrontements à venir s'annoncent intenses, équilibrés et passionnantes, reflétant le niveau élevé des équipes engagées. Dans les différentes catégories, les oppositions mettront en lumière la qualité de la formation régionale et la passion des clubs du territoire SUD.

En U18 Masculins, l'affiche est déjà au centre de toutes les attentions. Les jeunes du SMUC auront l'occasion de chercher une revanche sportivement symbolique face à l'équipe de Venelles, tenante du titre, qui leur



PHOTO - L.JEAN-XAVIER

avait barré la route de la finale lors de la précédente édition. Cette rencontre s'annonce particulièrement engagée, tant du point de vue sportif qu'émotionnel, avec deux équipes habituées à se disputer les sommets régionaux.

Plus largement, le Final Four 2025 promet de grands moments de basket, dans une atmosphère festive et conviviale, à l'image de l'identité de la Coupe SUD. Clubs, supporters, familles et partenaires pourront vivre un week-end de sport, de partage et de célébration du basket régional.

La Ligue SUD Basket Ball remercie l'ensemble des acteurs engagés et donne rendez-vous les 13 et 14 décembre prochains, toujours à Fos-sur-Mer, pour un Final Four placé sous le signe de la performance, de la passion et du spectacle.



SUD BASKET BALL

FINAL4 SudCup Week-end



13 et 14
décembre 2025
FOS-SUR-MER



FINAL4 COUPE SUD 2025

1/2 FINALES





Mémo :

Au-delà de l'enjeu sportif et de la qualification en Coupe de France, chaque rencontre doit se dérouler dans un esprit irréprochable de fair-play et de respect mutuel.

Joueurs, staffs, arbitres et supporters partagent la même responsabilité : préserver l'exemplarité de notre sport et la sérénité des compétitions.

La passion ne doit jamais prendre le pas sur les valeurs fondamentales du basket : maîtrise, respect, solidarité et plaisir du jeu.

COUPE DE FRANCE

U18M

▶ **Le territoire SUD s'apprête à revivre la magie de la Coupe de France U18M, entre héritage antibois et nouvelles ambitions régionales.**

Il y a déjà un peu plus de sept mois, les Sharks d'Antibes écrivaient l'une des plus belles pages du basket régional. **Le 27 avril 2025, sur le parquet mythique de l'Accor Arena à Paris, les Antibois s'imposaient face au Mans en finale de la Coupe de France U18M**, offrant à tout le territoire SUD une victoire historique. Plus qu'un trophée, c'est une fierté partagée par les clubs, les licenciés, les familles et les passionnés, tant l'exploit relevait autant de la performance sportive que d'une véritable dynamique collective.

Cette victoire n'était pas seulement le couronnement d'une saison d'exception. Elle symbolisait **la capacité des clubs du territoire à rivaliser avec les meilleures structures de formation françaises**. Le parcours antibois avait été marqué par une intensité défensive remarquable, une maturité tactique étonnante et, surtout, une force mentale que l'on rencontre rarement à cet âge. La maîtrise, l'engagement et l'esprit d'équipe avaient transcendé les Sharks jusqu'au sommet, récompensant un travail quotidien mené en étroite collaboration entre staff, joueurs et familles.

Aujourd'hui, l'heure est déjà à la suivante. Les finales régionales des coupes territoriales battent leur plein et, dans les gymnases la tension monte. Les prétendants à une qualification pour l'édition 2026 de la Coupe de France U18M espèrent suivre la voie tracée par les Antibois. Au-delà de l'envie de titre, chaque club nourrit l'espoir secret de marcher dans les pas de ceux qui ont montré que rien n'est impossible, pour peu que la discipline, le talent et l'audace soient réunis.

Mais avant de rêver à une finale parisienne, le territoire SUD aura le privilège d'accueillir une nouvelle étape majeure. **Le Hyères-Toulon Var Basket sera en effet l'hôte des 1/16e et 1/8e de finales de la Coupe de France U18M, organisés les 14 et 15 février 2026**. Cet événement s'annonce comme un véritable temps fort de la saison, permettant au public local de vivre au plus près l'intensité d'une phase nationale. C'est une première marche indispensable pour les équipes encore en lice, et une vitrine idéale pour le territoire, tant sur le plan sportif que sur le plan événementiel.

Le HTV est un club habitué aux joutes de haut niveau, disposant d'une culture du basket forte, d'un savoir-faire logistique éprouvé et d'une ferveur locale qui promet une ambiance spectaculaire.

Accueillir une étape nationale de la Coupe de France n'est pas un hasard : le territoire sudiste possède une identité basket solide, des structures de formation performantes et une passion partagée qui ne cesse de se développer. Cette organisation sera aussi l'occasion de mettre en lumière la qualité du travail des clubs de la Ligue SUD, ainsi que la dynamique régionale qui accompagne depuis plusieurs saisons la montée en puissance du basket U18.

Pour les équipes encore engagées, la perspective est à la fois enthousiasmante et exigeante.

La Coupe de France ne pardonne pas les approximations : elle se gagne sur la rigueur, la fraîcheur mentale, la profondeur de banc et la capacité à enchaîner les efforts. La qualification pour l'Accor Arena ne se mérite qu'au terme d'un parcours jalonné de défis physiques, tactiques mais aussi émotionnels.

Le territoire espère secrètement revivre un scénario semblable à celui des Antibois : un club issu de notre région capable d'aller jusqu'à Paris, de renverser les favoris et de ramener la Coupe. Réitérer un exploit n'est jamais simple, mais la performance d'Antibes en 2025 a ouvert une porte : celle de la croyance, celle de la possibilité. Chaque génération possède ses leaders, ses talents, ses surprises et ses révélations. Le basket est parfois une affaire d'héritage, mais il est toujours une affaire de présent.

Ainsi, nous souhaitons une excellente chance aux équipes U18M encore engagées, prêtes à défendre avec fierté nos couleurs territoriales. Le chemin est long, mais l'histoire nous a appris que le rêve, lorsqu'il est entretenu avec sérieux et engagement, peut devenir réalité. **Et pourquoi pas, en 2026, revivre la magie d'Antibes et offrir une nouvelle épope à la région SUD.**

#

HYÈRES



TOLON

U18M

LES 1/16 DE LA COUPE DE FRANCE U18M

SAMEDI 14 FÉVRIER 2026
17H15

SAMEDI 14 FÉVRIER 2026
20H00

LES 1/8 DE LA COUPE DE FRANCE U18M

DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026
15H30

VAINQUEUR RENCONTRE N°1
/ VAINQUEUR RENCONTRE N°2



COMPÉTITION RÉGIONALE SUD

TECHNICIENS

- **Le Statut Régional du Technicien vise à garantir un encadrement qualifié, sécurisé et harmonisé pour toutes les équipes engagées en championnats régionaux.**

Le Statut Régional du Technicien marque une étape essentielle dans la structuration du basket régional en Ligue Sud. Conçu pour encadrer et professionnaliser la fonction d'entraîneur, ce texte vise à garantir un niveau de qualification adapté aux exigences des championnats régionaux jeunes et seniors. Adopté pour la saison 2025-2026, il s'applique à toutes les associations engagées en Région Sud et s'inscrit dans une volonté globale d'élévation des standards techniques, pédagogiques et sécuritaires.

Ce statut souligne le rôle clé de l'entraîneur, responsable non seulement de la préparation sportive des joueurs, mais aussi de leur suivi éducatif, social et sécuritaire. Pour répondre à ces missions, un système de niveaux de diplôme a été instauré afin de clarifier les compétences attendues. Les divisions les plus exigeantes, comme la Pré-Nationale ou la Régionale U13, devront désormais être encadrées par des techniciens titulaires du DETB ou du CQP TSBB, garantissant la qualité de l'accompagnement proposé.

Au-delà du diplôme initial, l'entraîneur s'engage dans un processus continu de revalidation. Chaque saison, il devra participer à des séances techniques labellisées ou à un module spécifique, en collaboration avec les Commissions Techniques Départementales, afin de maintenir ses compétences à jour. Ce dispositif favorise la formation permanente, encourage le travail en staff et renforce la cohérence technique à l'échelle du territoire.

Le statut prévoit également un cadre administratif précis : gestion des absences, changements d'entraîneurs, obligations déclaratives, contrôle des niveaux requis et sanctions financières éventuelles en cas de non-conformité.

Cet encadrement vise à responsabiliser les clubs tout en harmonisant les pratiques, avec un suivi assuré par le Secrétariat Général de la Ligue SUD.

Les critères appliqués par Ligue SUD Basket Ball affirment une ambition claire : offrir à chaque licencié un environnement sécurisé, performant et durable, à la hauteur des attentes sportives actuelles.

STATUT REGIONAL DU TECHNICIEN

ARTICLE 1 : GENERALITES

Le présent statut s'adresse aux entraîneurs de Basket-Ball et aux associations affiliées à la F.F.B.B qui évoluent dans les championnats régionaux et ce, pour les catégories « SENIORS et JEUNES » masculines et féminines.

Le présent statut est tacitement accepté par les associations sportives s'engageant dans tous les championnats régionaux jeunes et seniors. Elles devront assurer sa communication auprès de leurs entraîneurs et futurs entraîneurs

Le statut du technicien régional a pour objectif principal de garantir un encadrement minimal adapté pour les clubs évoluant dans les championnats régionaux jeunes et seniors, permettant d'assurer :

- La formation des jeunes joueuses et joueurs accueillies dans le centre de formation ou dans les équipes réserves,
- La sécurité de l'ensemble des pratiquants,
- La prise en compte des exigences spécifiques aux championnats dans lesquels évolue le club.
- L'évolution des métiers

Afin de répondre à cet objectif, il apparaît nécessaire de :

- Favoriser le fonctionnement en staff technique au sein d'un club
- Encourager les membres du staff technique à se former tout au long de leur carrière
- Valoriser les fonctions de techniciens
- S'assurer et suivre les conditions d'emploi des techniciens

ARTICLE 2 : L'ENTRAINEUR

L'entraîneur de Basket-Ball a pour mission la préparation à la pratique du Basket-Ball à tous les niveaux et sous tous ses aspects : Préparation physique et athlétique, formation et entraînement technique et tactique, initiation à l'arbitrage, organisation de l'entraînement, éducation morale et sociale du joueur, direction de l'équipe...

Il rend compte de l'activité dont il a la charge, soit au président, soit à la personne mandatée. Dans le cadre du présent statut, est considéré comme entraîneur d'une équipe, la personne figurant en qualité sur la feuille de marque.

ARTICLE 3 : NIVEAUX DE QUALIFICATION – DIPLOMES

Les niveaux de qualification des cadres de la Ligue Sud de Basket-Ball sont désignés comme il suit :

Niveau	Diplôme
12	DEPB, BEES 2ème degré Basket-Ball (complet)
11	BEES 2ème degré Basket-Ball (partie spécifique uniquement)
10	DEFB
9	BEES 1er degré Basket-Ball
8	CQP TSBB, DETB
7	Module 1 du DETB
6	Entraîneur Région
5	CS1 du DETB
4	Entraîneur Jeunes, Entraîneur Jeunes Juniors
3	Brevet Fédéral Enfant, Brevet Fédéral Jeunes, Brevet Fédéral Adulte
2	Initiateur
1	Animateur Club, Animateur Mini-Basket

ARTICLE 4 : NIVEAUX MINIMUM REQUIS DANS LES CHAMPIONNATS

L'apparition du DETB en remplacement du CQP TSBB a provoqué un rallongement du temps de formation pour l'obtention du DETB. Afin de permettre aux entraîneurs de continuer sereinement leur formation, les niveaux minimums exigés s'adapteront de manière progressive durant les prochaines saisons.

Les niveaux minimums requis sont les suivants :

DIVISION	DIPLOME MINIMAL POUR L'ENTRAINEUR
Pré-Nationale Masculine et Féminine	Titulaire de DETB ou CQP TSBB complet
Autres divisions seniors	Pas de diplôme minimal exigé
Régionale U13	Titulaire de DETB ou CQP TSBB complet
Régionale U15	Module 1 du DETB certifié (CS1, CS2, CS3, CS4 et évaluations du module 1) ou P1 du CQP TSBB
Régionale U18	Initiateur, Brevet Fédéral Jeunes, Brevet Fédéral Adulte
Régionale U21	Initiateur, Brevet Fédéral Jeunes, Brevet Fédéral Adulte

ARTICLE 5 : ENGAGEMENT

5.1) Dès l'engagement de l'équipe, le groupement sportif présente un entraîneur possédant au minimum le niveau exigé.

5.2) Procédures de mise en conformité de l'article 5.1

5.2.1) Pour les championnats concernés par le niveau minimum tel que Brevet Fédéral Jeunes, Brevet Fédéral Adulte, l'entraîneur devra compléter sa formation pour un des diplômes concernés.

5.2.2) Pour les championnats concernés par le niveau minimum tel que le module 1 certifié du DETB l'entraîneur devra compléter sa formation pour le module exigé au cours de la saison.

5.2.3) Pour les championnats concernés par le niveau minimum DETB certifié l'entraîneur devra compléter sa formation pour le module exigé au cours de la saison.

5.3) Dans le cas où l'entraîneur ne présente pas le niveau minimum requis ou s'il ne satisfait pas à son obligation de formation, le groupement sportif s'expose à l'application des sanctions prévues au présent statut dans l'article 11

5.4) Aucune exigence de diplôme n'est demandée pour l'entraîneur adjoint

ARTICLE 6 : ENTRAINEUR ABSENT

6.1) L'entraîneur inscrit sur la feuille d'engagement de l'équipe doit figurer es-qualité sur la feuille de marque. Il doit présenter sa licence à la table de marque.

6.2) En cas d'absence du titulaire pour une rencontre, l'association doit prévenir IMMÉDIATEMENT la Ligue Sud de Basket-Ball par mail (statut.entraineur@sudbasketball.fr) en précisant le motif de l'absence, sa durée et le nom et la qualification du remplaçant. Si celui-ci possède le niveau de qualification requis et est revalidé, il ne compte pas dans le nombre de remplacements maximum autorisé.

6.3) Le nombre maximum de remplacements est limité à quatre week-ends par saison sportive pour le cas où l'entraîneur remplaçant n'a pas le niveau requis et/ou n'est pas revalidé pour la saison en cours.

6.4) Dans le cas où la procédure ne serait pas suivie, le groupement sportif s'expose à l'application des sanctions prévues au présent statut dans l'article 11

ARTICLE 7 : CHANGEMENT D'ENTRAINEUR

7.1) En cas de remplacement définitif de l'entraîneur, l'association doit prévenir, dans un délai de 10 jours, la Ligue Sud de Basket-Ball, par mail (statut.entraineur@sudbasketball.fr).

7.2) Ce nouvel entraîneur devra obligatoirement répondre aux conditions prévues par le présent statut. Cependant lorsque le nouvel entraîneur déclaré dispose du niveau de qualification prévu par le présent statut mais qu'il n'a pas participé à la revalidation, la Commission Technique définira une solution afin d'obtenir celle-ci.

7.3) Dans le cas où la procédure ne serait pas suivie, le groupement sportif s'expose à l'application des sanctions prévues au présent statut dans l'article 11

ARTICLE 8 : CONDITION DE REMUNERATION

Seuls les entraîneurs titulaires d'un Brevet d'État, d'un Diplôme d'État peuvent exercer contre rémunération dans le respect de la législation sociale et fiscale.

ARTICLE 9 : REVALIDATION

9.1) Tous les entraîneurs concernés par le présent statut sont tenus de participer aux revalidations régionales organisées par la Ligue Sud de Basket-Ball tous les ans.

9.2) Afin de répondre à la problématique de distance et pour rendre la revalidation plus facilitante pour les entraîneurs, la Ligue Régionale Sud travaille en collaboration avec les Commissions Techniques Départementales. Chaque entraîneur concerné par la présente charte devra assister activement à deux séances techniques « labelisées » mises en place par les Comité Départementaux entre le 1^{er} septembre et le 31 mars de la saison concernée.

9.3) Dans le cas où un entraîneur ne serait pas revalidé au 31 mars de la saison en cours, le ou les groupements sportifs s'exposent à l'application des sanctions prévues au présent statut dans l'article 11

ARTICLE 10 : CONTROLES ET PROCEDURES

10.1) Contrôle du niveau minimum requis à l'engagement

À la suite de la première journée de championnat, les groupements sportifs ne présentant pas un entraîneur avec le minimum requis recevra une notification par courrier

A la fin de la saison sportive, si l'entraîneur du groupement sportif n'a pas répondu à l'obligation de formation (article 5.2 du présent statut), le groupement sportif s'expose à l'application des sanctions prévues au présent statut dans l'article 11.

10.2) Contrôle de la revalidation

Un état des entraîneurs soumis à la revalidation régionale sera diffusé aux clubs en début de saison.

Un état définitif des entraîneurs ayant complété leur revalidation régionale, au 31 mars de la saison en cours, sera diffusé aux groupements sportifs courant mars. Les groupements sportifs dont les entraîneurs n'ont pas complété leur revalidation au 31 mars de la saison en cours se verront appliquer les sanctions prévues au présent statut dans l'article 11.

10.3) Allègement de revalidation

L'obtention d'un diplôme correspondant au niveau de qualification fixé par l'article 3.1, offrira un allègement de la revalidation régionale uniquement pour la saison suivant l'obtention du diplôme et dans les conditions suivantes :

DIPLOME	ALLEGEMENT DE REVALIDATION
Obtention du Brevet Fédéral Enfant	Aucune revalidation régionale automatique
Obtention du Brevet Fédéral Jeune	Revalidation régionale automatique uniquement pour les championnats U18 et U21 et championnats seniors sauf PNM et PNF
Obtention du Brevet Fédéral Adulte	Revalidation régionale automatique uniquement pour les championnats U18 et U21 et championnats seniors sauf PNM et PNF
Obtention du module 1 du DETB (CS1, CS2, CS3 et CS4)	Revalidation régionale automatique Pour les championnats U15, U18, U21 et championnats seniors sauf PNM et PNF
Obtention du DETB	Revalidation régionale automatique pour tous les championnats régionaux

- 13 Sur proposition d'un Comité Départemental avant le 15 septembre de la saison en cours et avec la validation du Directeur Technique Régional, 4 membres de l'Equipe Technique Départementale bénéficieront d'une revalidation automatique pour la saison en cours.

10.4) Gestion

Le Secrétariat Général de la Ligue Sud de Basket-ball a la charge du contrôle de l'application des dispositions du statut régional du technicien.

ARTICLE 11 : PENALITES ET SANCTIONS

11.1) Toutes les associations, dont les équipes évoluent en championnats régionaux, qui ne respectent pas les dispositions prévues au présent statut se verront appliquer les sanctions financières prévues au Règlement Financier en vigueur.

11.2) Toutes les pénalités de l'article 11.1 du présent statut sont cumulables.

11.3) Le Secrétariat Général de la Ligue Sud de Basket-ball proposera au Comité Directeur les sanctions à faire appliquer

ARTICLE 12 : REVALIDATION DES ENTRAINEURS NF2, NF3 et NM3.

Conformément aux directives du statut du Technicien de la FFBB, les entraîneurs des championnats NF2, NF3 et NM3 doivent suivre une revalidation organisée par la Ligue Régionale Sud. Cette revalidation doit se faire sur une durée minimale d'une journée et demie.

Les entraîneurs concernés ont donc la possibilité de suivre leur revalidation par l'une ou l'autre des deux formules exposées ci-après. Ils devront faire savoir avant le 15 septembre de la saison leur choix par mail à statut.entraineur@sudbasketball.fr

Option 1 : L'entraîneur se met à la disposition de l'IRFBB pour assurer un module de formation du DETB mis en place par la Ligue Sud de Basket Ball. L'intervention sera **d'une journée en présentiel** et comprendra la préparation, l'intervention et le bilan pédagogique. L'intervention pourra se faire du 1^{er} septembre au 30 mai de la saison en cours.

Option 2 : L'entraîneur devra suivre **3 séances techniques** mises en place dans le cadre de la revalidation régionale.

La Ligue Sud de Basket Ball transmettra à la FFBB un état de participation des entraîneurs.

ARTICLE 13 : AUTRES CAS

Tous les cas non prévus dans le présent statut seront soumis à la Commission Technique Régionale qui fera une proposition de décision au Bureau Directeur de la Ligue Régionale Sud de Basket Ball qui jugera en dernier ressort.

MASTER CLASS

- ▶ **Les MasterClass en visioconférence réunissent des experts pour transmettre aux techniciens des contenus techniques et pédagogiques d'excellence.**

La Ligue Sud Basket Ball lance une série exclusive de MasterClass en visioconférence, destinées aux entraîneurs et techniciens souhaitant approfondir leurs compétences techniques et pédagogiques. Ces sessions premium réunissent des experts français et européens, offrant un partage d'expériences unique autour de contenus offensifs, défensifs et de gestion d'un collectif sportif.

Le 12 décembre 2025 à 10h00, Rémi DUSSART, Coordinateur IRFBB des Hauts-de-France, ouvrira le programme avec une MasterClass dédiée à la Princeton Offense. Cette séance permettra d'explorer une philosophie offensive structurée, adaptée à différents niveaux de jeu, avec des clés de mise en œuvre concrètes.

Le 16 décembre 2025 à 10h30, Luca PALUMBO, entraîneur du Bayern Munich – U16 National, animera une session sur la contre-attaque en U16. Son intervention proposera des principes, des réglages et des situations d'entraînement applicables dès la reprise.

Le 13 février 2026, Sébastien LEGROS, Coordinateur IRFBB de Bretagne, proposera une MasterClass sur la pédagogie de l'intervention. Une approche incontournable pour optimiser l'animation des séances, la communication, la prise d'informations et l'efficacité de l'entraîneur sur le terrain.

Ces MasterClass constituent une opportunité rare d'accéder à des ressources pointues, inspirantes et immédiatement actionnables.

Ces visioconférences sont à suivre sur la chaîne Youtube : [@basketballcoachbob](https://www.youtube.com/@basketballcoachbob)



NOUVEAU : un canal d'information officiel dédié aux entraîneurs de la Ligue SUD Basket Ball !

Afin de fluidifier la diffusion des informations techniques, administratives et pédagogiques auprès de l'ensemble des entraîneurs du territoire, la Ligue SUD Basket Ball met en place **un groupe WhatsApp réservé aux communications officielles**, administré par la Ligue et conçu pour :

- **recevoir directement les informations**, sans intermédiaire,
- **ne manquer aucune communication** (soirées techniques, webinaires, convocations, formations),
- **accéder à des contenus pédagogiques utiles** : exercices, ressources, supports de formation, retours d'expérience,
- rester informé des actions liées au **Statut de l'Entraîneur SUD**,

Ce groupe ne génère pas de discussions, seul l'administrateur publie des informations essentielles : pas de spam, pas de messages inutiles. Il s'agit d'un canal clair, simple, moderne et non intrusif, que chacun pourra quitter librement à tout moment.

Objectif : **simplifier, centraliser et fiabiliser la communication auprès des entraîneurs** afin d'éviter les retours du type : « Je n'ai pas vu passer l'info ».

Pour rejoindre SUD Coaching Connect :
communication@sudbasketball.fr

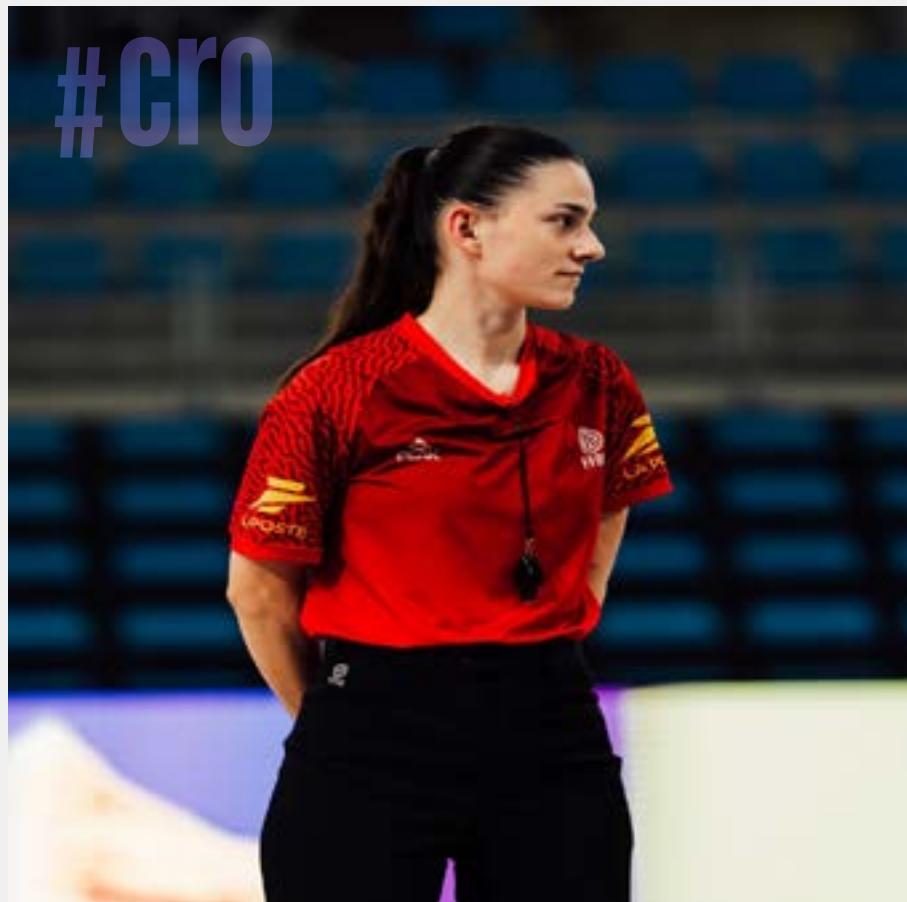


PHOTO - DROITS RÉSERVÉS

CÉCILE FABRE

une arbitre SUD engagée dans l'excellence

Au cœur de la progression des arbitres féminines, Cécile Fabre continue de se distinguer cette saison lors du Stage Elite Féminin, organisé autour de la mécanique à trois. Engagée, rigoureuse et passionnée, la jeune arbitre SUD a évolué au milieu d'un groupe composé d'arbitres nationales,

fédérales et HN3/HN4. Une mixité rare de niveaux, qui a permis de croiser les regards, les pratiques et les expériences dans un cadre exigeant mais bienveillant.

Le stage a débuté par un travail théorique approfondi consacré aux principes de l'arbitrage à trois.



Les sessions dirigées par des experts reconnus – Carole Delauné-David, Chantale Julien, Mathieu Hosselet et Éric Sans – ont permis de renforcer le socle technique, d'affiner les mécanismes de déplacement, de positionnement et de lecture du jeu. Les exercices ont ensuite trouvé leur prolongement sur le terrain, avec de multiples situations d'entraînement destinées à fluidifier les rôles, la communication et les transitions entre arbitres.

Au-delà de l'aspect technique, une part importante du stage a été consacrée à la préparation mentale. Animées par Éric, ces séances ont permis au groupe, et à Cécile en particulier, de travailler sur la gestion des émotions, la prise d'informations, la confiance et la capacité à rester concentrée sous pression. Un axe essentiel dans l'arbitrage moderne, où la performance se joue autant dans la justesse du geste que dans la stabilité mentale lors d'un match tendu.

Chaque rencontre arbitrée a donné lieu à un débriefing complet, nourri d'analyses vidéo et d'échanges constructifs. Ces moments privilégiés ont accéléré la progression de Cécile, soucieuse de perfectionner chaque détail et d'atteindre une précision indispensable au haut niveau.

Plus que jamais, son investissement confirme la dynamique positive de l'arbitrage féminin dans la région SUD et sa volonté de viser toujours plus haut.

La Coupe de France des Arbitres : quand les officiels passent sous les projecteurs

Lancée en 2024, la Coupe de France des Arbitres s'est imposée dès sa première édition comme un rendez-vous majeur pour les officiels du basket amateur en France. Conçue pour valoriser, fidéliser et impliquer les arbitres départementaux et régionaux licenciés, cette compétition propose un format inédit mêlant compétition, formation et esprit de communauté.

Pour cette nouvelle saison 2025-2026, l'engouement est confirmé : 1 357 arbitres se sont inscrits, un record historique, preuve de l'intérêt croissant pour ce concept.

La mécanique de la Coupe commence avec une phase qualificative — d'octobre à décembre — durant laquelle les candidats s'affrontent via des quiz réglementaires et des questions vidéo. Ceux qui réussiront cette étape accéderont à la phase finale, prévue début 2026. À partir des 1/16èmes de finale, les épreuves se transforment en défis « 1 contre 1 », mêlant rapidité, réflexes, connaissances des règles et gestion de situations concrètes.

L'objectif de cet événement va au-delà du simple esprit de compétition : il s'agit surtout de reconnaître le travail discret mais essentiel des arbitres, de leur donner une visibilité et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté basket. Chaque performance est valorisée — notamment avec des distinctions comme « meilleure arbitre féminine » ou « petit poucet » — et les clubs sont encouragés à soutenir leurs officiels, car la réussite d'un

arbitre profite à tout le collectif.

En associant challenge ludique, formation continue et reconnaissance collective, la Coupe de France des Arbitres incarne une vraie ambition : faire de l'arbitrage amateur un pilier respecté, motivé et visible du basket français.



IMAGE - FFBB



2ème Tour de la Coupe de France des Arbitres, les qualifiés SUD !

Raphaël	ANIEL	Mounia	FLIK
Wassil	ASSENINE	Marie	GAUBERT
Ayan	BEGUE	Naël	GERARD
Ludovic	BERGER	Nicolas	GIRAUD
Guillaume	BIZIOU	Loïc	GORGODIAN
Lilyan	CANTALOUBE	Nassera	HAMADOUCH
Said	CHANFI	Laëtitia	HERNANDEZ
Sébastien	CHARRIER	Fabrice	LE MUET
Timeo	CIASULLO	Faustin	MATHIEU
Mathis	CRAPANZANO	Yaad	MOSBAHI
Marie	D'ANGELO	Sadek	MSAKNI
Benjamin	DHALLUIN	Steeve	POURRIAU
Michael	DUDOGNON	Silvio	ROMANO
Mohamed	EL HAMMOUMI	Lucas	TRIFOLI
Thibault	FERNANDES	Killian	VAILLANT

VIVRE ENSEMBLE

LABELS ET RENOUVELLEMENT

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input checked="" type="checkbox"/> Développement
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes :	1	
Information		
Echéance de réponse :		

Les pratiques du Vivre Ensemble (VxE) peuvent être mises en place, uniquement, dans le cadre d'un label.

L'ensemble des labels VxE : Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik, BaskeTonik Forme, Micro Basket doit être renouvelé à chaque saison sportive

Les dossiers de labellisation sont en versions dématérialisées accessibles à partir de FBI.

Le renouvellement de votre label est simplifié :

Accédez à votre dossier validé la saison précédente et cliquez sur « RENOUVELER LE DOSSIER ». Un nouveau dossier pour la saison suivante sera créé.

Pour vous accompagner dans vos démarches, en pièce jointe, un guide sur le renouvellement de label.

Contact : Service Vivre Ensemble E-mail : vivreensemble@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Thomas GAUGUIN Chargé de mission – Service Vivre Ensemble	Jackie BLANC-GONNET Directrice du Pôle Développement	Thierry BAlestrierE Secrétaire Général
Référence	2025-11-06 NOTE LR CD CLUBS 7 - VxE Labels et renouvellement - VFIN	

Renouvellement des Labels Vivre Ensemble : une procédure simplifiée au service des clubs

La Fédération Française de Basket-Ball poursuit sa dynamique de soutien aux pratiques sportives inclusives et de santé en instaurant une procédure simplifiée de renouvellement des labels « Vivre Ensemble » (VxE). Désormais, les clubs, comités et structures affiliées doivent renouveler chaque saison les labels Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik, BaskeTonik Forme et Micro Basket afin de garantir la qualité des pratiques et le suivi des programmes délivrés.

À compter du 1er juillet 2025, l'ensemble des renouvellements s'effectue exclusivement en ligne via l'interface FBI. La dématérialisation permet au club d'accéder à son dossier validé la saison précédente et de cliquer simplement sur « Renouveler le dossier ». Un nouveau dossier de candidature est alors automatiquement généré pour la saison en cours, évitant ainsi la reconstitution complète du projet.

Le processus se déroule en quatre étapes : identifier le label à renouveler, mettre à jour les informations du dossier, verser les droits d'accès annuels — sauf pour Micro Basket — puis valider l'ensemble des engagements. Toute la saisie repose sur les informations de la saison précédente, ce qui permet au club de ne modifier que quelques éléments essentiels : intervenants, lieux, dates, horaires, attestation de responsabilité civile ou ajustements liés à l'évolution du programme.

Nouveauté notable, le paiement en ligne via HelloAsso facilite les démarches administratives des clubs, qui peuvent désormais régler leurs droits directement sur la plateforme, en complément du virement bancaire ou du chèque. Cette option réduit les délais de traitement et assure une validation plus rapide du dossier.

Une fois la validation effectuée par la FFBB, le club bénéficie de l'ensemble des ressources liées à son label : outils pédagogiques, supports de communication, affiches, logos, documents complémentaires et accès à l'espace ressources. Tout est disponible dans l'onglet « Engagements » du dossier FBI.

Le Service Vivre Ensemble rappelle également deux règles essentielles : seuls les labels validés la saison précédente peuvent être renouvelés, et la période du programme doit impérativement se situer entre le 1er juillet et le 30 juin de la saison sportive concernée.

Ce dispositif confirme une volonté fédérale claire : garantir la qualité des projets Vivre Ensemble, encourager leur continuité, et soutenir les clubs engagés dans des pratiques inclusives, éducatives et adaptées aux différents publics. La simplification numérique et la mutualisation des ressources constituent un gain de temps significatif pour les structures sportives, qui peuvent ainsi se concentrer davantage sur leur cœur de mission : proposer un basket accessible, responsable et bienveillant.



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide

SIGNAL-SPORTS

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

L'affichage obligatoire de Signal-Sports : une nouvelle étape dans la lutte contre les violences sportives

Depuis le 19 novembre 2025, une mesure importante entre en vigueur dans tout le paysage sportif français : l'affichage d'informations sur la cellule nationale Signal-Sports devient obligatoire dans près de 330 000 établissements d'activités physiques et sportives (EAPS). Cette obligation découle d'un arrêté ministériel du 20 mai 2025, imposant la présence visible d'informations permettant à toute personne pratiquant une activité physique d'être informée sur les procédures de signalement en cas de violences.

Crée en 2019, Signal-Sports constitue aujourd'hui un dispositif central dans le traitement et le recensement des signalements de violences dans le cadre sportif. Toute victime ou témoin, qu'elle soit mineure, majeure, pratiquante amateur ou évoluant à haut niveau, peut saisir la cellule. Les associations spécialisées dans l'aide aux victimes sont également habilitées à transmettre des signalements.

Depuis sa création, Signal-Sports a reçu plus de 2 400 signalements, donnant lieu à près de 1 200 mesures administratives d'interdiction d'exercer des fonctions d'encadrement auprès du public, notamment des mineurs. Rien qu'entre janvier et octobre 2025, 703 dossiers ont été instruits par les services départementaux du ministère, aboutissant à des enquêtes administratives et à des décisions d'éloignement de certains encadrants.

Au-delà des chiffres, le ministère souligne une dynamique nouvelle : celle de la libération de la parole, de la vigilance accrue et d'une meilleure coordination des services. Selon Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, cette obligation constitue une avancée majeure : « L'affichage, désormais obligatoire dans plus de 330 000 vestiaires en France, est une nouvelle étape dans la lutte contre les violences dans le sport ».

L'objectif de l'affichage est clair : garantir à chaque pratiquant un accès immédiat à l'information et aux réflexes de signalement en cas d'abus, de comportement inapproprié ou de violence dans le cadre sportif. Ce dispositif vise autant à protéger qu'à responsabiliser, en créant un environnement sécurisé et en rappelant que la vigilance de tous — dirigeants, éducateurs, pratiquants, parents ou bénévoles — est essentielle.

En renforçant ce cadre, le ministère confirme une ambition forte : faire du sport un espace d'apprentissage, de confiance et d'émancipation, où les victimes sont écoutées, protégées et accompagnées.

DIRIGEANTS
DE DEMAIN



RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Dirigeants de demain

« Donnons aux jeunes engagés les clés
du monde sportif et associatif ! »

Candidatez maintenant



CDOS
ALPES-MARITIMES



CDOS
BOUCHES-DU-RHÔNE



CROS
REGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



CDOS
VAR



CDOS
VAUCLUSE

DIRIGEANTS DE DEMAIN

le sport mise sur sa relève associative

Alors que le monde sportif recherche un renouvellement générationnel de ses cadres bénévoles, le programme « Dirigeants de Demain » se positionne comme un levier essentiel pour dynamiser les clubs, comités et fédérations. Porté par CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), il cible les 16-35 ans déjà engagés dans une structure associative et leur offre l'opportunité d'accéder à des fonctions de direction.

Concrètement, le programme propose une formation de 14 mois, articulée autour de 7 modules thématiques : gouvernance, gestion financière, gestion de projet, ressources humaines, éthique, prévention, et organisation structurelle — soit près de 70 heures d'enseignement mêlant présentiel, webinaires, vidéos, podcasts et ateliers pratiques.

Depuis le lancement national en 2023, plusieurs promotions ont permis à des jeunes bénévoles, arbitres ou sportifs de haut niveau d'acquérir des compétences concrètes et de prendre des responsabilités dans des clubs ou des instances territoriales ou nationales.

Dans la région Sud, comme dans d'autres zones pilotes (Occitanie, Hauts-de-France...), le dispositif s'adresse aussi à des profils variés : étudiants, salariés, bénévoles motivés — l'objectif étant de structurer le bénévolat associatif sur le long terme.

Grâce à cette démarche, les participants peuvent mieux comprendre le fonctionnement interne des associations sportives, apprendre à gérer les aspects administratifs, budgétaires et humains, développer leur communication et construire des projets sportifs durables. C'est à la fois un tremplin pour leur engagement personnel et un atout pour la vitalité de leurs clubs.

Pour la promotion 2025-2026, les candidatures restent ouvertes : une belle opportunité pour tous ceux et celles qui souhaitent s'impliquer sérieusement dans la gouvernance du sport, faire entendre leur voix et participer activement à l'avenir du mouvement associatif.

En favorisant l'initiative et la responsabilité chez les jeunes, « Dirigeants de Demain » contribue à garantir un encadrement engagé, compétent et renouvelé — gage de dynamisme, de pérennité et de qualité dans le sport amateur et fédéré.

Comment postuler au programme Dirigeants de Demain – Région Sud ?

Profils concernés

- Jeunes de 16 à 35 ans
- Déjà engagés dans un club, un comité ou une structure sportive associative
- Motivés pour progresser, se former et prendre des responsabilités
- Clôture des candidatures : 18 janvier 2026

Dossier à compléter :

Formulaire officiel de candidature : DIRIGEANTS DE DEMAIN – Promotion 2025/2026 Région Sud

Documents utiles : <https://shorturl.at/Myca>

Durée & accompagnement :

- Programme sur 12 à 14 mois, alternant formations, ateliers, rencontres, échanges et suivi personnalisé.

Pourquoi candidater ?

- Monter en compétences sur la gestion, la gouvernance, la communication, la conduite de projet
- Être accompagné(e) tout au long du parcours
- Préparer ton avenir dans le sport et consolider ton engagement bénévole
- Intégrer un réseau de jeunes dirigeants formés en France

Conseil utile :

Demande l'aide de ton club ou de ton comité pour finaliser ta candidature : cela valorise aussi leur engagement dans la formation de futurs cadres.



PHOTO - DROITS RÉSERVÉS

Les sports de montagne deviennent accessibles à tous les lycéens de PACA !

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de franchir une étape importante en matière d'accès aux sports de montagne pour les jeunes : grâce au dispositif Pass Sud Montagne, chaque lycéen de la région — public ou privé — peut bénéficier d'une aide de 100 € pour découvrir et pratiquer ski, randonnée, escalade, canyoning, VTT ou autres activités de montagne.

Ce coup de pouce financier ambitionne de démocratiser l'accès à un milieu longtemps jugé élitiste ou réservé à quelques privilégiés. En simplifiant l'accès matériel (équipement, transports, forfaits) et en incitant les établissements scolaires à promouvoir ces offres, la région PACA met l'accent sur l'inclusion, le bien-être et l'ouverture des jeunes aux sports nature.

Pour les lycées, c'est une opportunité de repenser les activités périscolaires : randonnées, sorties neige, séjours montagne... Autant d'occasions de sensibiliser les adolescents à l'environnement montagnard, à la solidarité, à la gestion des risques, mais aussi à l'autonomie et à la cohésion de groupe. Plusieurs établissements ont déjà manifesté leur intérêt, et certains élèves ont commencé à exploiter cette aide, découvrant la montagne pour la première fois.

Ce dispositif s'inscrit aussi dans une logique plus large de valorisation du territoire montagnard et de soutien aux territoires alpins : les aides peuvent favoriser des pratiques régulières, encourager les clubs locaux et contribuer au développement d'une culture montagnarde durable.

Enfin, au-delà du sport, l'initiative possède une dimension éducative et citoyenne : elle peut permettre aux lycéens d'acquérir des compétences utiles — orientation, respect de l'environnement, solidarité, gestion collective — tout en découvrant des paysages, des terroirs et un patrimoine naturel unique.

En ouvrant les portes de la montagne à des milliers de lycéens, la région PACA pose un jalon fort pour un sport plus accessible, plus social et plus responsable.

PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

SAISON 2025/2026

24

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input checked="" type="checkbox"/> Compétitions
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> Développement
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes :	0	
	<input checked="" type="checkbox"/> Information	
	<input type="checkbox"/> Echéance de réponse	

Le protocole commotion cérébrale a été instauré dès la saison 2019-2020 afin d'assurer une meilleure protection de la santé des joueurs et des joueuses sur le terrain.

Des consignes spécifiques sont régulièrement communiquées aux arbitres pour améliorer, saison après saison, l'application de ce protocole sur l'ensemble des compétitions.

Ainsi, cette note a pour objectif de rappeler les modalités de mise en œuvre du protocole, ainsi que ses principales conséquences lorsqu'il est déclenché.

Dans les cas présentant des signes de gravité (perte de connaissance, vomissement, convulsions), il est impératif que le ou la joueur(se) concerné(e) ne reprenne pas le jeu. Dans les autres cas nécessitant le déclenchement du protocole commotion, l'arbitre fait appel au staff de l'équipe, accompagné ou non du médecin du club, et engage l'évaluation du joueur ou de la joueuse à l'aide du score Maddocks.

Dans tous les cas, l'arbitre fait acter la mise en place du protocole commotion qu'il inscrit directement sur la feuille de marque en identifiant clairement le ou la joueur(se) concerné(e).

L'entraîneur, en signant la feuille de marque, prend acte du protocole et vérifie l'identité du ou de la joueur(se) mentionné(e).

A l'issue de la rencontre, l'arbitre complète le formulaire dédié au protocole commotion (téléchargeable sur le site internet de la FFBB : <https://www.ffbb.com/imprimés>) en établissant un rapport circonstancié qu'il transmet dans les plus brefs délais par mail à la Commission Fédérale Médicale (commotion@ffbb.com).

A réception, la Commission Fédérale Médicale applique le protocole commotion en suspendant temporairement l'aptitude médicale du joueur ou de la joueuse concerné(e) dans FBI. Un mail est ensuite adressé au joueur ou à la joueuse ainsi qu'à son club, reprenant un récapitulatif de la situation, un certificat de reprise vierge, et un dossier d'aide à la reprise après commotion. Ces deux documents sont téléchargeables sur le site internet de la FFBB dans la partie Imprimés – Onglet « MES OUTILS » (<https://www.ffbb.com/imprimés>).

Afin de pouvoir pratiquer de nouveau le basket en compétition, le ou la joueur(se) doit obligatoirement consulter un médecin. Ce dernier sera le seul habilité à compléter et signer le certificat de reprise, et donc à autoriser ou non la reprise de l'activité. Il est important de rappeler que ni les joueurs/joueuses, ni les entraîneur(e)s, ni les membres de la famille ne peuvent décider du caractère commotionnel d'un incident, même en l'absence de symptômes manifestes. Seul un avis médical peut statuer sur la situation.

Le certificat de reprise doit être dûment complété, signé et inclure impérativement le numéro RPPS du médecin examinateur. Une fois ce document transmis à la Commission Fédérale Médicale, celle-ci est seule compétente pour lever ou non la suspension de l'aptitude médicale, et par conséquent, débloquer la licence du joueur ou de la joueuse.

Dans le cadre du protocole commotion au basket, des délais de reprise sont conseillés mais ne sont ni réglementés ni obligatoires. Ces délais sont communiqués au médecin dans le dossier d'aide à la reprise après une suspicion de commotion cérébrale.

Toute personne mentionnée dans le protocole commotion devra obligatoirement consulter un médecin pour envisager un retour à la compétition, même si elle ne semble pas initialement affectée. Pour des raisons de responsabilité, la Commission Fédérale Médicale ne pourra en aucun cas déroger à cette obligation.

Enfin, l'inscription sur la feuille de marque d'un joueur ou d'une joueuse dont la licence est temporairement suspendue pour raison médicale peut entraîner l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

Nous vous proposons un module de sensibilisation à la commotion cérébrale en suivant ce lien que vous pouvez diffuser au plus grand nombre :

[La commotion cérébrale \(Teach Up\)](#) .

Pour toute question ou transmission de documents relatifs à l'application de ce protocole, vous pouvez contacter la Commission à l'adresse suivante : commotion@ffbb.com.

Contact : commotion@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bernard LEBOT Président de la Commission Fédérale Médicale Claire DENDARY Responsable Service Digital Learning	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Compétitions Pierre-Olivier CROIZAT DTN Adjoint Directeur du pôle formation et emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-11-20 NOTE LR CD CLUBS 5-COMED Protocole Commotion Cérébrale - Saison 2025 – 2026 - VFIN	

WEBINAIRE EMPLOI 25-26 N°1 : EMPLOI ET ACTUALITÉS DANS LE BASKETBALL

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> Développement
Nombre de pièces jointes :	<input type="checkbox"/> Marque	
	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Information		
Echéance de réponse :		

Fort du succès rencontré par les webinaires dédiés à l'emploi, le service emploi vous propose une saison 2 dès le mois de décembre 2025.

Nous avons ciblé six grandes thématiques récurrentes auxquelles vous êtes confrontés en tant qu'employeurs ou futurs employeurs, que nous essaierons de creuser ensemble durant la saison à venir.

Nous sommes également conscients des enjeux propres à chaque structure, c'est pourquoi nous continuerons à vous proposer un court formulaire d'inscription dans lequel vous pouvez nous suggérer des thématiques et problématiques que vous rencontrez afin qu'elles soient traitées.

Nous débutons la saison 2025-2026 des webinaires emploi le **mardi 16 décembre 2025, de 18h30 à 19h45 par un tour d'horizon des actualités et enjeux de l'emploi pour les structures basketball.**

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour recevoir le lien de connexion :

WEBINAIRE FFBB 2025-2026 N°1 : EMPLOI ET ACTUALITÉS DANS LE BASKETBALL



Que ce soit avant, pendant ou après le webinaire, vous avez toujours la possibilité de vous rapprocher du service emploi à l'adresse emploi@ffbb.com

Contact : Gabriel DI FUSCO

E-mail : emploi@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Gabriel DI FUSCO Chargé de mission Service Emploi	Pierre-Olivier CROIZAT DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-11-24 NOTE LR CD CLUBS-PFE-WEBINAIRE EMPLOI FFBB 25-26 N°1_EMPLOI ET ACTUALITES DANS LE BASKETBALL	

OFFRE SPÉCIALE



LENOVO G15 V4

Intel Core i5

13420H / jusqu'à 4.6 GHz

Win 11 Pro

UHD Graphics

16 Go RAM

512 Go SSD NVMe

15.6" TN 1920 x 1080 (Full HD)

Gigabit Ethernet

Wi-Fi 5

631,10*
TTC



Lenovo

*Garantie 3 ans incluse



BON DE COMMANDE

1686 Chemin de SAUVECANNE
13320 Bouc-Bel-Air
SIRET : 393 731 260 00054
Tél.: 07 64 72 02 26
Mail: ligue@sudbasketball.fr

Date :

Fournisseur :



54 rue Ste Victoire
13006 Marseille
SIRET : 444 245 815 00048
Email : contact@synkso.com

Objet : Commande d'un PC Portable LENOVO V15 G4

Désignation	Référence / Détails techniques	Qté	PU TTC (€)	Montant TTC (€)
PC Portable LENOVO V15 G4	Intel Core i5-13420H / jusqu'à 4.6 GHz Windows 11 Pro UHD Graphics 16 Go RAM 512 Go SSD NVMe Écran 15.6" TN – 1920x1080 (Full HD) Gigabit Ethernet – Wi-Fi 5 Garantie Premium LENOVO 3ans	1	€ 631,10	€ 631,10

TOTAL TTC **€ 631,10**

Conditions de commande:

Livraison : Ligue SUD Basket Ball – Bouc-Bel-Air
Délai de livraison estimé : Début décembre 2025
Mode de règlement : Virement bancaire / Chèque
Modalités : Au comptant
RIB : FR8620041010080383621U02927

Responsable de la commande : [Nom, fonction]

Fait à

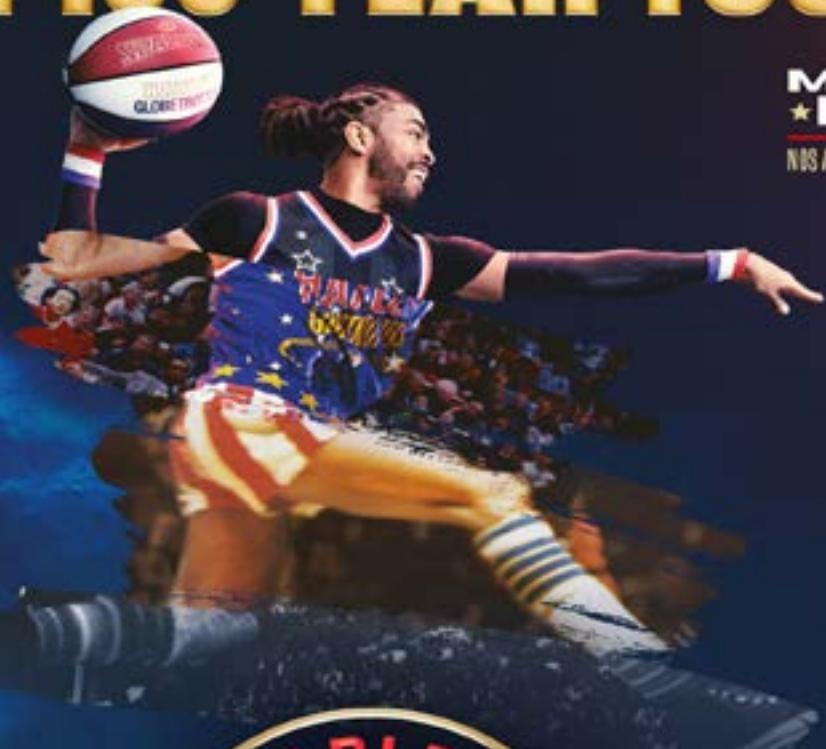
le

Signature :

Cachet de l'organisation :

GÉRARD DROUOT PRODUCTIONS PRÉSENTE

THE 100 YEAR TOUR



**MAGIC★
PASS**

NOS AUTRES EXPÉRIENCES VIP
SUR GDP.FR



**19 MARS 2026
AIX-EN-PROVENCE
ARENA DU PAYS D'AIX**